

4 — TABLEAU DE SYNTHÈSE DES DÉLÉGATIONS FINANCIÈRES

Tableaux de synthèse des délégations et autorisations financières accordées par l'Assemblée générale au bénéfice du Conseil d'administration (Art. L.225-37-4 du Code de commerce)

— Synthèse des délégations et autorisations financières en vigueur

Nature des délégations et autorisations	Limites d'émission	Délégations et autorisations utilisées	Date d'expiration
Délégations données par l'Assemblée générale du 16 avril 2024			
Délégation en vue d'émettre des actions ou des valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (13 ^e résolution)	30 000 000 euros (actions) et 100 000 000 euros (titres de créance)	Non utilisée	15/06/2026
Délégation en vue d'émettre des actions ou des valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par offre au public (à l'exclusion des offres visées au I de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier) et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange (14 ^e résolution)	10 000 000 euros ⁽¹⁾ (actions) et 50 000 000 euros (titres de créance)	Non utilisée	15/06/2026
Délégation en vue d'émettre des actions ou des valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par offre visée au I de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier) (15 ^e résolution)	Dans la limite de 10 000 000 euros ⁽¹⁾ (actions) et 20% du capital par an ⁽¹⁾ et 30 000 000 euros (titres de créance)	Non utilisée	15/06/2026
Délégation en vue d'émettre des actions réservées aux salariés du Groupe adhérent d'un PEE (18 ^e résolution)	2% du capital au jour de l'émission ⁽¹⁾	Non utilisée	15/06/2026
Délégation et autorisations données par l'Assemblée générale du 17 avril 2025			
Délégation en vue d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes (16 ^e résolution)	75 000 000 euros	Conseil d'administration du 10 juin 2025 avec la création de 7 611 622 actions nouvelles pour un montant de 22 834 866 euros	16/06/2027
Autorisation en vue d'attribuer gratuitement des actions existantes et/ou à émettre aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux (17 ^e résolution)	0,5 % du capital social au jour de l'attribution pour les salariés plafonné à 0,1 % du capital social au jour de l'attribution pour les mandataires sociaux	Conseil d'administration du 1 ^{er} décembre 2025 ayant décidé l'attribution de 137 900 actions de performance	16/06/2028

(1) Imputation sur le plafond global de 10% du capital au jour de l'émission (19^e résolution de l'AG 2024).